



CA Quimperlé Communauté (Siren : 242900694)

FICHE SIGNALETIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté d'agglomération (CA)
Commune siège	Quimperlé
Arrondissement	Quimper
Département	Finistère
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	28/12/1993
Date d'effet	28/12/1993

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Répartition de droit commun
Nom du président	M. Sébastien MIOSSEC

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	1 RUE ANDREÏ SAKHAROV
Numéro et libellé dans la voie	CS 20245
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	29394 QUIMPERLE CEDEX
Téléphone	02 98 35 09 40
Fax	02 98 35 09 41
Courriel	contact@quimperle-co.bzh
Site internet	www.quimperle-communaute.bzh

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	oui
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	oui
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	Redevance spéciale OM

Population

Population totale regroupée	57 064
-----------------------------	--------

Densité moyenne	93,93
-----------------	-------

Périmètre

Nombre total de communes membres : 16

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
29	Arzano (212900021)	1 420
29	Bannalec (212900047)	5 817
29	Baye (212900054)	1 183
29	Clohars-Carnoët (212900310)	4 444
29	Guilligomarc'h (212900716)	781
29	Le Trévoux (212903009)	1 657
29	Locunolé (212901367)	1 177
29	Mellac (212901474)	3 188
29	Moëlan-sur-Mer (212901508)	6 921
29	Querrien (212902308)	1 772
29	Quimperlé (212902332)	12 510
29	Rédené (212902340)	2 972
29	Riec-sur-Bélon (212902365)	4 307
29	Saint-Thurien (212902696)	1 046
29	Scaër (212902746)	5 502
29	Tréméven (212902977)	2 367

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 45

Compétences exercées par le groupement
Production, distribution d'énergie
- Soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie (MDE)
Environnement et cadre de vie
- Eau (Traitement, Adduction, Distribution)
- Assainissement collectif
- Assainissement non collectif
<i>Conseil et contrôle des assainissements non collectifs.</i>
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés
<i>actions de prévention contribuant à la réduction des déchets</i>
- Lutte contre les nuisances sonores
- Lutte contre la pollution de l'air
- GEMAPI : Aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique
- GEMAPI : Entretien et aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau
- GEMAPI : Défense contre les inondations et contre la mer
- GEMAPI : Protection et restauration des sites, des écosystèmes aquatiques, des zones humides et des formations boisées riveraines
- Gestion des eaux pluviales urbaines

- Autres actions environnementales

COMPETENCES OPTIONNELLES Mise en oeuvre des dispositifs contractuels de protection des milieux aquatiques

Elaboration, suivi et animation des contrats de gestion des bassins versants du territoire. Energie : recherche et mise en oeuvre d'une politique de développement des énergies renouvelables, notamment vers la filière bois Conseil en énergie partagé Lutte contre le développement du frelon asiatique **COMPETENCES FACULTATIVES** Coordination de la gestion des espaces naturels sensibles situés sur le territoire communautaire et propriétés du conseil départemental du Finistère et du conservatoire du littoral : soutien technique aux communes gestionnaires et aux propriétaires pour la définition des besoins de gestion, le suivi des programmes de travaux, la mise en réseau des différents acteurs/partenaires et valorisation des espaces.

- Contribution à la transition énergétique

Sanitaires et social

- Action sociale

COMPETENCES OPTIONNELLES Actions et équipements d'insertion par l'activité économique des personnes en difficulté

Actions de prévention Gestion d'un Point d'Accès au Droit Contribution financière au CIAS (Centre Intercommunal d'Action Sociale) Actions de mise en cohérence des démarches locales de santé **COMPETENCES FACULTATIVES** f) Actions en faveur de l'enfance et de la jeunesse : - la gestion des Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) agréés par les services de l'Etat - la construction, la rénovation et l'entretien d'équipements liés aux ALSH - l'organisation de camps enfance-jeunesse hors foyers jeunes - la gestion du Point Information Jeunesse h) Actions en faveur de la petite enfance : - la gestion et l'animation d'un Relais Assistantes Maternelles - le soutien et accompagnement à la parentalité i) la promotion de l'économie sociale et solidaire

- Centre intercommunal d'action sociale (CIAS)

Création d'un Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) avec le libellé suivant et exclusif gestion et suivi des logements d'urgence la gestion d'un service de portage de repas à domicile le soutien à l'organisation du transport des centres d'accueil de jour pour personnes désorientées

Politique de la ville / Prévention de la délinquance

- Elaboration du diagnostic du territoire et définition des orientations du contrat de ville ; animation et coordination des dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale ainsi que des dispositifs locaux de prévention de la délinquance et programmes d'actions éducatifs dans le Contrat de Ville (CIV) **COMPETENCES FACULTATIVES** g) Actions en faveur de la prévention de la délinquance et de la délinquance

Développement et aménagement économique

- Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ; politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales du territoire (Pépinière d'entreprises, hôtel d'entreprises et ateliers relais). - les missions d'études générales ou particulières en vue de l'accueil, l'accompagnement, la recherche de porteurs de projets de création, d'implantation ou de développement d'entreprises.

Développement et aménagement social et culturel

- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs

COMPETENCES OPTIONNELLES Actions en faveur du développement du Sport : - le soutien à la construction, à la modernisation, à l'aménagement et à l'équipement de sites sportifs communaux uniques sur le territoire et homologués pour accueillir des compétitions - la construction, la rénovation, l'extension, l'entretien et la gestion des piscines aquatiques du territoire communautaire - la construction, l'aménagement, la gestion et l'entretien des équipements d'intérêt communautaire liés au développement de l'activité nautique et notamment à ce titre : - les bases de canoë Kayak de la Mothe (Tréméven) et de Saint Nicolas (Quimperlé) - la base nautique du Pouldu - la base de surf du Kérou - l'embarcadere de Beg Porz. - Actions en faveur de la Culture : - la construction, la gestion et l'entretien du conservatoire intercommunal musique et danse et soutien, en complément des communes, à l'enseignement de la musique et de la danse dans les écoles associatives du réseau **COMPETENCES FACULTATIVES** k) Actions en faveur du développement du sport : - la promotion et le développement des activités nautiques en mer et en rivière pour les enfants des écoles primaires du territoire communautaire - le soutien aux sportifs espoirs résidant sur le territoire ou membre d'une association sportive du territoire l) Actions en faveur de la culture - le soutien, en complément des communes, aux

cinémas du territoire - la promotion de la lecture publique par la coordination du réseau des médiathèques -bibliothèques du territoire, la gestion du réseau informatique, la mise en place d'actions culturelles associées - le soutien à la création, à la diffusion et à la promotion d'actions culturelles, pour des projets d'envergure communautaire - la promotion de la culture bretonne

- Activités péri-scolaires

-Gestion des accueils de loisirs sans hébergement (ALSH) portant sur l'organisation des mercredis pendant la période scolaire, les petites et grandes vacances et les camps non adossés aux ALSH - Construction, rénovation et entretien d'équipements liés aux ALSH -Organisation des camps enfance-jeunesse hors foyers jeunes - Point Information jeunesse -Entretien et gestion du centre d'hébergement à ARZANO (CIAL)

- Activités culturelles ou socioculturelles

- Soutien au cinéma scolaire primaire, social et culturel - Recherche et mise en oeuvre d'une politique en matière d'enseignement musical et danse - Animation, valorisation et étude sur l'informatisation du réseau des bibliothèques et médiathèques du territoire - Animation du réseau des bibliothèques et médiathèques du territoire, valorisation des fonds documentaires et gestion du réseau informatique, à l'exclusion des matériels (équipements et périphériques) présents dans les médiathèques/bibliothèques, propriétés des communes qui en assurent la gestion, ainsi que l'accès à internet - Animation du réseau des bibliothèques et médiathèques du territoire, valorisation du fonds documentaire et gestion du réseau informatique, à l'exclusion des matériels présents dans les bibliothèques/médiathèques, propriété des communes qui en assurent la gestion, ainsi que l'accès à Internet - Soutien à la création, à la diffusion et à la promotion culturelles pour des projets d'envergure communautaire par l'information et la mise en réseau des acteurs culturels du territoire le soutien et l'accompagnement des projets culturels sur le territoire

- Activités sportives

COMPETENCES OPTIONNELLES Actions en faveur du développement du Sport : Soutien à la construction, modernisation, aménagement et équipement de sites sportifs communaux uniques sur le territoire et homologués pour accueillir des compétitions Construction, rénovation, extension, entretien et gestion des piscines aquatiques du territoire communautaire Construction, aménagement, gestion et entretien des équipements d'intérêt communautaire liés au développement de l'activité nautique et notamment à ce titre : les bases de canoë Kayak de la Mothe (Tréméven) et de Saint Nicolas (Quimperlé) la base nautique du Pouldu la base de surf du Kérou l'embarcadère de Beg Porz
COMPETENCES FACULTATIVES Actions en faveur de la randonnée Actions en faveur du développement du sport

Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

En matière d'aménagement de l'espace communautaire : schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur ; aménagement rural ; zones d'aménagement concerté d'intérêt communautaire A ce titre, la communauté assure : -La réalisation de toutes études et analyses générales intéressant l'ensemble du territoire communautaire -La création et l'animation d'une base de données centrale dans le cadre d'un système d'information géographique -La zone d'aménagement concerté communautaire de Kervidannou 3 à Mellac -Transport et déplacement : organisation des transports collectifs urbains

- Schéma de secteur

- Plans locaux d'urbanisme

à compter du 01/01/2018

- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)

A ce titre, la Communauté est compétente pour : - la réalisation de toutes études et analyses générales intéressant l'ensemble du territoire communautaire - l'élaboration, la révision et la mise en œuvre du schéma de cohérence territoriale - la création et la gestion et l'animation d'une base de données centrale dans le cadre d'un Système d'Information Géographique - la gestion de la Zone d'Aménagement Concerté communautaire de Kervidannou 3 à Mellac - le développement des mobilités durables et particulièrement : organisation des transports collectifs urbains, création et aménagement des pôles d'échanges multimodaux autour des gares ferroviaires de Quimperlé et de Bannalec, promotion des modes de déplacements doux

- Constitution de réserves foncières

Les réserves foncières pour la mise en œuvre de la politique communautaire d'équilibre social de l'habitat

- Organisation de la mobilité, au sens des articles L.1231-1 et suivants du code des transports

le développement des mobilités durables et particulièrement : organisation des transports collectifs urbains, création et aménagement des pôles d'échanges multimodaux autour des gares ferroviaires de Quimperlé et de Bannalec, promotion des modes de déplacements doux

- Plans de déplacement urbains

- Etudes et programmation

Développement touristique

- Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme

Action en faveur du développement de la politique touristique : - l'accueil, l'information des touristes et la promotion touristique du territoire communautaire au sens de l'article L133-3 du Code du Tourisme. - le soutien aux actions de l'office de tourisme intercommunal - l'accompagnement et la coordination des opérateurs touristiques publics et privés - l'élaboration et la conduite de stratégies de développement et d'aménagement touristique

Logement et habitat

- Programme local de l'habitat

l'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie locale de l'habitat (Observatoire de l'habitat, Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat?) - la réalisation de toutes études et analyses générales liées au logement et à l'habitat sur le territoire communautaire.

- Politique du logement non social

- Politique du logement social

- Action et aide financière en faveur du logement social

- Action en faveur du logement des personnes défavorisées

Création d'un CIAS (Centre Intercommunal d'Action Sociale) : gestion, suivi et aménagement des logements d'urgence ; coordination de l'approvisionnement en denrées des structures distributrices de l'aide alimentaire sur le territoire communautaire ; gestion et animation d'un Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC) Organisation et gestion des grands passages des gens du voyage

- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)

- Amélioration du parc immobilier bâti

- Droit de préemption urbain (DPU) pour la mise en œuvre de la politique communautaire d'équilibre social de l'habitat

- Actions de réhabilitation et résorption de l'habitat insalubre

Autres

- Collecte des contributions pour le financement du SDIS

- Infrastructure de télécommunication (téléphonie mobile...)

- L'établissement, l'exploitation, l'acquisition et la mise à disposition d'infrastructures et réseaux de télécommunications à très haut débit, ainsi que toutes les opérations nécessaires pour y parvenir, dans les conditions prévues à l'article L.1425-1 du code général des collectivités territoriales.

- NTIC (Internet, câble...)

- L'établissement, l'exploitation, l'acquisition et la mise à disposition d'infrastructures et réseaux de télécommunications à très haut débit, ainsi que toutes les opérations nécessaires pour y parvenir, dans les conditions prévues à l'article L.1425-1 du code général des collectivités territoriales.

- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage

A ce titre, la Communauté est également compétente pour : - l'organisation et la gestion des grands passages des Gens du voyage

- Autres

Gestion de la surveillance des zones de baignade sur les plages de Bellangenêt, du Kérou, des grands Sables, de Trénez et de Kerfany Actions en faveur du développement de la randonnée

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
------	-----------------------	-------------	------------

29	SM Ellé Isole Laïta (200022226)	SM ouvert	291 171
35	SM "e-Mégalis Bretagne" (253514491)	SM ouvert	3 421 568
29	VALCOR (252901871)	SM fermé	190 249
56	SM du bassin du Scorff (255600975)	SM fermé	111 142
29	SM d'études pour la gestion durable des déchets du Finistère (252902598)	SM ouvert	955 374

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2020 - millésimée 2017)